

Ce document est à remettre à chaque exposant.

Il est demandé au chef d'établissement de communiquer cette charte à chaque personne présente sur son stand virtuel pour qu'elle en prenne connaissance et s'engage à respecter l'ensemble des principes énoncés dans celle-ci. Le non-respect de cette charte entraînera la radiation de l'établissement concerné l'année suivante.

Préambule

Info'up Bretagne Sud s'inscrit dans une démarche globale d'orientation active, principalement conçue pour aider et accompagner chaque élève de cycle terminal (classes de première et terminale) à construire son parcours de formation et d'insertion.

Plus globalement, et dans le respect de la charte régionale des salons post-bac, il s'adresse également à tout public désireux de s'informer sur l'enseignement supérieur et plus généralement sur l'orientation tout au long de la vie (étudiants, parents, jeunes et adultes).

Objet de la charte éthique du salon Info'up Bretagne Sud

La charte éthique des exposants garantit la volonté de tous – organisateurs, exposants, professionnels – de s'inscrire dans une démarche pédagogique.

Celle-ci doit permettre au jeune d'élaborer un cheminement personnel, l'amener à réfléchir aux différentes stratégies possibles au delà du baccalauréat. Pour cela, il lui faut s'informer sur les voies d'orientation, les contenus de formation, les poursuites d'études et les perspectives professionnelles.

Principes

Les exposants auront le souci, dans le cadre de ce salon virtuel :

- d'assurer en permanence la présence d'une personne sur le stand virtuel, les 28, 29 janvier (9h-12h / 13h-16h30) et 30 janvier (9h-13h)
- d'être disponible pour accueillir et informer toute personne se présentant sur son stand virtuel
- de mettre à disposition une information claire et précise : pré-requis nécessaires à l'entrée en formation, statistiques sur les taux de réussite, l'insertion, les fourchettes de salaires, les parcours possibles...
- de placer l'utilisateur dans une démarche active : l'aider à trier les informations pertinentes, l'encourager à s'interroger sur ses compétences et centres d'intérêts, à rencontrer des professionnels... afin de l'amener progressivement à élaborer de véritables choix

Les exposants s'interdisent :

- de constituer des fichiers nominatifs (conformément à l'application de la RGPD – loi du 25 mai 2018)
- de présenter des informations sur les formations qui ne correspondent pas à celles qui ont été invitées

Je soussigné(e)....., représentant l'établissement....., m'engage à respecter les principes énoncés dans la « Charte éthique des exposants du salon virtuel Info'up Bretagne Sud » lors de ma présence sur le salon qui se déroulera virtuellement les 28, 29, 30 janvier 2021 à l'aide de l'application Imagina.

Fait à..... le.....

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)